
SAISON 2023

**Dossier
pédagogique**

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Molière | Jean-Baptiste Lully

Chères enseignantes, chers enseignants

Vous trouverez dans ce dossier des informations relatives à l'opéra que vous souhaitez faire découvrir à vos élèves, ainsi que des pistes d'exploitation en classe.

Vous trouverez également des ressources pédagogiques relatives à l'univers de l'Opéra Comique dans l'espace dédié aux enseignants.

Si vous souhaitez approfondir votre travail sur ce spectacle ou sur l'Opéra Comique, nos équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet.

Rédactrice : Lise Bognon

CONTACT

Lucie Martinez

Chargée de médiation culturelle

lucie.martinez@opera-comique.com

0170 23 0184

RENSEIGNEMENT ET BILLETTERIE

enseignement@opera-comique.com

0170 23 0144

Théâtre National de l'Opéra Comique

Place Boieldieu

75002 Paris

DISTRIBUTION

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Comédie-ballet en cinq actes de Molière et Jean-Baptiste Lully

Direction musicale **Marc Minkowski, Théotime Langlois de Swarte**

Mise en scène **Jérôme Deschamps**

Décors **Félix Deschamps**

Costumes **Vanessa Sannino**

Chorégraphie **Natalie Van Parys**

Lumières **François Menou**

Perruques **Cécile Kretschmar**

Accessoires **Sylvie Châtillon**

Assistants à la mise en scène **Sophie Bricaire, Damien Lefevre**

Assistante décors **Isabelle Neveux**

Assistante costumes **Karelle Durand**

Cheffe atelier costumes **Lucie Lecarpentier**

Direction technique **Eric Proust**

Chefs de chant **Lisandro Nesis, Ayumi Nakagawa**

Lucile **Flore Babled, Pauline Gardel**

Le Maître de Philosophie **Jean-Claude Bolle Reddat**

Le Maître de musique, le Tailleur **Sébastien Boudrot**

Covielle, le Maître d'armes **Vincent Debost**

Monsieur Jourdain **Jérôme Deschamps**

Dorimène **Pauline Deshons, Bénédicte Choisnet**

Cléonte **Aurélien Gabrielli**

Dorante, le Maître de danse **Guillaume Laloux**

Madame Jourdain **Josiane Stoleru**

Nicole **Pauline Tricot, Lucrèce Carmignac**

Chanteurs **Sandrine Buendia, Natalie Pérez, Constance Malta-Bey,
Nile Senatore, Lisandro Nesis, Jérôme Varnier, Nabil Suliman**

Danseurs **Anna Chirescu, Léna Pinon Lang,
Maya Kawatake Pinon, Quentin Ferrari**

Orchestre **Les Musiciens du Louvre, L'Académie des Musiciens du Louvre**

Production **Compagnie Jérôme Deschamps**

Coproduction **Opéra Comique, Opéra Royal - Château de Versailles Spectacles,
Printemps des Comédiens-Montpellier, Opéra National de Bordeaux,
Les Musiciens du Louvre, Célestins - Théâtre de Lyon, Théâtre de Caen,
Comédie de Clermont-Ferrand, scène nationale**

du 16 février au 26 mars 2023

Spectacle en français, surtitré en français et en anglais

3h entracte compris

L'ARGUMENT



Marie Clauzade, *Le Bourgeois Gentilhomme*, 2020

Riche bourgeois, Monsieur Jourdain entend acquérir les manières des gens de qualité. Il décide de commander un nouvel habit plus conforme à sa nouvelle condition et se lance dans l'apprentissage des armes, de la danse, de la musique et de la philosophie, autant de choses qui lui paraissent indispensables à la condition de gentilhomme à laquelle il aspire.

Il courtise Dorimène, une marquise veuve, amenée sous son toit par son amant Dorante, un comte autoritaire qui entend bien profiter de la naïveté de Monsieur Jourdain et de Dorimène.

Madame Jourdain et Nicole, leur servante, se moquent de Monsieur Jourdain, puis s'inquiètent

de le voir aussi envieux, et tentent de le ramener à la réalité du prochain mariage de sa fille Lucile avec Cléonte. Mais ce dernier n'étant pas gentilhomme, Monsieur Jourdain refuse cette union.

Cléonte décide alors d'entrer dans le jeu des rêves de noblesse de Monsieur Jourdain. Avec l'aide de son valet Covielle, il se fait passer pour le fils du Grand Turc. Il obtient ainsi le consentement de Monsieur Jourdain, qui se croit parvenu à la plus haute noblesse après avoir été promu « Mamamouchi » lors d'une cérémonie turque burlesque organisée par Covielle et ses complices.

LE DRAMATURGE

MOLIÈRE



Pierre Mignard, *Portrait de Molière*, 1671, Chantilly, Musée Condé

Jean-Baptiste Poquelin naît en 1622 à Paris. Son père est tapissier du roi. Très tôt, le jeune homme assiste aux représentations de l'Hôtel de Bourgogne avec son grand-père, ce qui nourrit son goût pour le spectacle. Sa mère meurt alors qu'il n'a que dix ans.

Il décide de devenir avocat dans un premier temps, puis comédien, contre l'avis de son père. A vingt-et-un ans, il fonde la troupe de L'Illustre Théâtre. Les débuts sont rudes à Paris, la compagnie parcourt alors la province pendant douze ans.

Jean-Baptiste Poquelin devient Molière : aujourd'hui encore, personne ne sait expliquer le choix de ce pseudonyme que Molière n'a pas expliqué, même à ses amis les plus proches. Il existe de nombreuses hypothèses (nom d'une ville du sud de la France, hommage à un auteur lu en prison, etc.) mais aucune ne fait l'unanimité. On sait cependant qu'à l'époque, les comédiens étaient excommuniés car leur travail était assimilé à de la prostitution. Molière change-t-il de nom pour

préserver sa famille ? Son anonymat ? Le mystère reste entier.

Affublé de ce nouveau nom, il conçoit de nombreuses farces pour L'Illustre Théâtre au cours de sa tournée provinciale.

Sarcastique, la plume de Molière dépeint les travers de son époque avec brio. Les excès de la religion, les mensonges des médecins, le ridicule de la noblesse et de la bourgeoisie... L'auteur critique, tout en faisant rire.

Sur les conseils du roi, il crée des comédies-ballets avec le compositeur Lully, alors surintendant de la Musique royale.

En 1673, Molière fait un malaise sur scène. Il meurt quelques heures après, laissant derrière lui une trentaine de pièces qui continuent encore aujourd'hui de rencontrer un franc succès dans le monde. Il est considéré comme l'un des monuments de la littérature française et mondiale.

LE COMPOSITEUR

JEAN-BAPTISTE LULLY



Antoine Coysevox, *Buste de Lully*, 1687, Paris, Basilique Notre-Dame-des-Victoires

Giovanni Battista Lulli naît à Florence en 1632 dans une famille modeste. Il reçoit une éducation soignée chez les cordeliers et devient vite un brillant violoniste.

A l'âge de quatorze ans, il est recruté pour converser en italien avec la duchesse de Montpensier, cousine de Louis XIV. Devenu valet, il apprend le français puis, encouragé par la duchesse, se perfectionne en danse et en musique. A vingt ans, il compose des danses pour les fêtes de cour.

Il se rapproche petit à petit de Louis XIV et est nommé compositeur de la Musique du Roi. Il écrit ainsi de nombreuses « musiques à danser » et se produit régulièrement en compagnie du monarque, qui est un fin danseur.

Lully n'est pas un artiste apprécié par ses pairs compositeurs. Beaucoup jalourent sa relation avec Louis XIV et les ballets qui lui sont confiés. Face aux pièces vocales qu'il compose en italien, ses détracteurs prônent un art français.

A vingt-neuf ans, le roi offre à Lully la charge de surintendant de la Musique de la Chambre.

Naturalisé français, c'est à ce moment qu'il devient Lully.

En 1662, Louis XIV l'invite à collaborer avec Benserade, Corneille, Quinault et Molière. Dotés de moyens exceptionnels, Lully et Molière produisent ensemble de nombreuses comédies-ballets qui rencontrent un vif succès.

A la suite de tensions entre les deux hommes, notamment autour des bénéfices accordés à Lully lorsque Molière joue ses pièces dans son théâtre, leur relation se dégrade. Lully rachète le privilège de l'Académie à Perrin et devient ainsi le seul compositeur autorisé à créer et présenter des spectacles musicaux. Il s'associe à Quinault, auteur à succès, et compose plusieurs opéras qui séduisent le roi.

Malheureusement pour Lully, Louis XIV plonge peu à peu dans la dévotion et se désintéresse de l'opéra. Le compositeur n'est plus le favori. Il meurt en 1687, à cinquante-cinq ans, après s'être blessé avec sa canne en battant la mesure lors d'un spectacle.

LE METTEUR EN SCÈNE

JÉRÔME DESCHAMPS



**« Il n'est pas celui qu'on croit,
un ridicule sottement ambitieux,
en appétit des honneurs,
mais un bourgeois qui s'ennuie
et qui désire s'élever,
quitter la vie routinière qui l'ennuie,
et devenir un « homme de qualité »
par la culture [...]. »**

Marie Clauzade, *Le Bourgeois Gentilhomme*, 2020

Jérôme Deschamps

Jérôme Deschamps naît à Neuilly en 1947 dans une famille d'artistes. Il est, entre autres, le neveu de Jacques Tati.

Très jeune, il fréquente l'Atelier Théâtral puis entre au Conservatoire National d'Art Dramatique. Après quelques années à la Comédie-Française, il crée *La Famille Deschiens* puis fonde, en 1978, la compagnie de théâtre qu'il dirige avec Macha Makeïeff.

Leur travail est difficilement résumable. Véritables artistes touche-à-tout et ultra prolifiques, ils créent plus de 20 spectacles en France et à l'étranger, mettent en scène des dizaines de pièces de théâtre et opéras. Pour la télévision, ils créent ensemble la série culte *Les Deschiens*.

Le duo est régulièrement récompensé pour son travail. Jérôme Deschamps a reçu à ce jour 5 Molière et a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 2009.

Il connaît parfaitement les planches de l'Opéra Comique qu'il a dirigé de 2007 à 2015. Pour son retour dans l'institution, il a choisi de présenter un *Monsieur Jourdain* touchant et attachant, qui croit sincèrement pouvoir accéder à tous ses rêves en une journée.

L'œuvre de Molière et Lully y est ici présentée dans sa version originale, sur instruments d'époque, telle que pensée par ses créateurs. Elle est au plus près de ce que souhaitait Molière, qui tenait à ce que les comédies-ballets soient jouées dans leur intégrité avec leurs intermèdes musicaux. Sur scène, Jérôme Deschamps, qui interprète *Monsieur Jourdain*, se dit « porté par cette musique sublime et qui donne des forces », transportant le public dans son univers coloré et émouvant.

LA COMÉDIE-BALLET

« Il a le premier inventé la manière de mêler des scènes de musique et des ballets dans les comédies, et il avait trouvé par là un nouveau secret de plaire, qui avait été jusqu'alors inconnu, et qui a donné lieu en France à ces fameux opéras [...] ».

Jean Donneau de Visé, *Le Mercure galant*, sur la mort de Molière, Paris, Barbin, 1673

En 1661, à Vaux-le-Vicomte, un spectacle d'un genre nouveau apparaît. Molière et Lully présentent au roi *Les Fâcheux*, leur première comédie-ballet. Ecrite par Molière, la pièce compte plusieurs passages dansés chorégraphiés par Beauchamp ainsi que des récits en musique composés par Lully. La formule rencontre un grand succès et séduit Louis XIV. Dès lors, il commande d'autres spectacles, sur le même modèle, au duo Molière-Lully.

L'opéra étant encore un spectacle de professionnels italiens, la comédie-ballet s'affirme comme la combinaison française de talents variés. Avec la complicité du chorégraphe Beauchamp, le duo favori du roi se lance dans de nombreux divertissements royaux tels que *Psyché* ou *Le Bourgeois Gentilhomme*.

Lorsque les spectacles sont repris dans le théâtre parisien de Molière, ce dernier rencontre des difficultés à remettre en scène ces véritables petites superproductions royales. Il affirme alors qu'« il serait à souhaiter que ces sortes d'ouvrages



.....
François Chauveau, *Les Plaisirs de l'Île Enchantée*, 1664, Gallica

pussent toujours se montrer avec les ornements qui les accompagnent chez le Roi : les airs et les symphonies de l'incomparable Monsieur Lully, mêlés à la beauté des voix et à l'adresse des danseurs, leur donnent des grâces dont ils ont toutes les peines du monde à se passer ».

Malheureusement, la fructueuse collaboration entre les deux créateurs n'est pas de tout repos. Le duo rencontre des tensions qui s'aggravent avec le succès.

En 1672, Lully rachète au poète Perrin le privilège de l'Académie d'Opéra puis le fait modifier par le Roi. Il devient ainsi compositeur et directeur à vie de l'Académie royale de Musique et obtient le monopole absolu sur la production de spectacles musicaux dans le royaume.

Molière se voit privé du libre usage du chant et de la danse. Il meurt au début de l'année 1673. La comédie-ballet disparaît et laisse place à l'épanouissement de l'opéra français, porté par Lully.

LE CONTEXTE DE CRÉATION



Jean-Léon Gérôme, *Louis XIV et Molière*, 1863, Malden Public Library, Massachusetts

Après le mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, en 1662, les fêtes mobilisent régulièrement la Cour de France. Le roi y fait collaborer ses artistes favoris : Molière, directeur de la Troupe du Roi et Lully, Surintendant de la Musique Royale. Ensemble, ils façonnent des comédies-ballets.

Louis XIV les considère comme efficaces sur la politique intérieure, affirmant que « cette société de plaisirs, qui donne aux personnes de la Cour une honnête familiarité avec nous, les charme plus qu'on ne peut dire. Par là nous tenons leur esprit et leur cœur, plus fortement peut-être que par les récompenses et les bienfaits ». Ces fêtes sont aussi l'occasion d'affirmer la puissance du Roi et de son royaume, notamment sur le plan international.

Le Bourgeois Gentilhomme est une commande de Louis XIV. Molière et Lully y ont pour consigne de

rire des Turcs. En effet, quelques temps auparavant, un envoyé du sultan Mehmet IV avait été reçu et avait considéré que le roi ne lui avait pas offert les honneurs qu'il méritait.

Molière et Lully abordent le projet durant l'été 1670. Le spectacle qui mêle danse, musique, chant et théâtre, coûte l'équivalent de 1 103 854 euros en frais de décors, costumes, accessoires et répétitions. Sur scène, ce sont 16 comédiens, une vingtaine de danseurs et une trentaine de musiciens qui sont présents.

Le Bourgeois Gentilhomme est présenté pour la première fois le 14 octobre 1670 au château de Chambord. Molière y joue le rôle de Monsieur Jourdain ; Lully, celui de Mufti.

LA RÉCEPTION DE L'ŒUVRE



.....
Marie Clauzade, *Le Bourgeois Gentilhomme*, 2020

Lors de la première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*, le roi se montre mutique comme à son habitude. Les courtisans se saisissent du silence de Louis XIV pour rejeter la pièce. Ils se sentent moqués par cette représentation grotesque de la noblesse dont il singe les mœurs. Il fait rire de celles-ci. Son entourage noble se révèle profiteuse et uniquement intéressé par son argent. Adresse-t-il un message à la cour ?

Pourtant, Louis XIV demande une seconde représentation à l'issue de laquelle il déclare aux deux créateurs du *Bourgeois* : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représentation ; mais en vérité vous n'avez encore rien fait qui m'ait plus divertie, et votre pièce est excellente. (...) Voilà le vrai comique et la bonne et utile plaisanterie. Continuez à travailler dans ce même genre, vous me ferez plaisir ».

Lors des représentations parisiennes de la comédie-ballet, le public, habitué aux railleries de Molière, est conquis par la pièce. Pendant plusieurs mois, *Le Bourgeois Gentilhomme* est célébré partout dans la capitale.

Aujourd'hui, près de 400 ans après sa création, la pièce est un incontournable du théâtre français régulièrement joué partout en France. L'œuvre a su garder toute sa portée subversive et humoristique. *Le Bourgeois Gentilhomme* est malheureusement rarement présenté dans sa version comédie-ballet telle que pensée par Molière et Lully. La mise en scène de Jérôme Deschamps sur les planches de l'Opéra Comique associe danse et musique, elle est donc l'occasion parfaite d'assister aux déboires de Monsieur Jourdain dans une version proche de celle imaginée par ses compositeurs !

POUR ALLER PLUS LOIN

PISTES PÉDAGOGIQUES

FRANÇAIS

CYCLE 4 :

Exploiter les principales fonctions de l'écrit :

> Molière se moque des ambitions de Monsieur Jourdain en le faisant mamamouchi. Aujourd'hui, que ferait-on croire à quelqu'un pour se moquer de lui ? Imaginons que Molière fasse de Monsieur Jourdain une star de la télé-réalité. Que se passerait-il ? On peut proposer aux élèves de réécrire la scène du Mamamouchi en imaginant que Monsieur Jourdain gagne une émission de télé-réalité.

Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole :

> Dans l'acte IV, scène 4, Cléonte invente une langue étrangère facilement compréhensible par un public francophone. On peut proposer aux élèves d'inventer une autre langue aux sonorités intelligibles, de l'écrire, puis de la mettre en scène comme le propose Molière.

2^{NDE} :

Améliorer la compréhension et l'expression écrite et orale :

> Sur le site de l'Opéra Comique, Jérôme Deschamps présente une note d'intention dans laquelle il partage sa vision du *Bourgeois*. Comment considère-t-il Monsieur Jourdain ? Qu'en pensent les élèves ?

1^{ÈRE} :

Le théâtre du XVII^{ème} au XXI^{ème} siècles :

> Plus de 400 ans après sa création, *Le Bourgeois Gentilhomme* est aujourd'hui considéré comme une œuvre littéraire. Il peut être intéressant de présenter aux élèves la façon dont Molière voulait que ses comédies-ballets soient jouées, mais aussi la façon dont le texte fait allusion aux mélanges des arts.

> La pièce accorde une place importante au vêtement. Il peut être intéressant de s'interroger sur la façon dont Molière fait de l'habit un outil de l'être et du paraître.

HISTOIRE DES ARTS

CYCLE 4 :

Associer des compétences d'ordre méthodologique qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art :

> Louis XIV entretient un lien privilégié avec les arts qu'il met au service de son pouvoir. Janvier 2022 marque la présidence de la France au Parlement Européen : Emmanuel Macron a demandé au chorégraphe Angelin Preljocaj de concevoir une œuvre dansée. Peut-on comparer ces deux commandes de l'Etat passées à un artiste ?

Développer des liens entre rationalité et émotion :

> *Le Bourgeois Gentilhomme* et d'autres comédies-ballets de Molière sont régulièrement joués sans leurs danses et musiques. Pourtant, Molière avait indiqué qu'il souhaitait que ses œuvres soient toujours représentées de façon complète. Les versions sans danse et musique trahissent-elles sa volonté ? De quelle liberté dispose un metteur en scène dans son interprétation de l'œuvre ?

EPS

Participer activement, au sein d'un groupe, à l'élaboration et à la formalisation d'un projet artistique :

> Les passages dansés du *Bourgeois Gentilhomme* ont été chorégraphiés par Pierre Beauchamp. Il existe aujourd'hui quelques représentations de danses baroques codées qu'on ne sait pas toujours déchiffrer. On peut proposer aux élèves de se répartir en 3 groupes A, B et C. Le groupe A sort. Le groupe B est chargé de créer une courte chorégraphie sur l'une des musiques du *Bourgeois Gentilhomme*.

Le groupe C doit ensuite coder la danse et présenter ce code au groupe A. Ce dernier se charge de la déchiffrer. Cet exercice a pour objectif de permettre aux élèves de comprendre les difficultés de transmission et d'interprétation d'une œuvre ancienne.

> Dans son « Menuet », Monsieur Jourdain, aidé par la musique de Lully, crée une danse répétitive et peu créative. Comment les élèves pourraient-ils mettre en danse leur routine du matin, par exemple ?

POUR ALLER PLUS LOIN

PISTES PÉDAGOGIQUES

PHILOSOPHIE

La liberté :

- > Peut-on devenir quelqu'un d'autre ?
- > L'argent rend-il libre ?

ARTS PLASTIQUES

Expérimenter, produire, créer :

- > Monsieur Jourdain est fait Mamamouchi par des faux turcs, habillés de façon orientale. Dans cette même idée d'un univers lointain fantasmé et rêvé par l'Occident, si ces invités étaient venus d'un autre pays, choisi par les élèves, à quoi ressemblerait la cérémonie et comment seraient les costumes ?

EDUCATION MUSICALE

CYCLE 4 :

Ecouter, comparer, construire une culture musicale et artistique :

- > Il peut être intéressant de proposer aux élèves de concevoir en groupe un musicogramme de « La Marche pour la Cérémonie des Turcs ». Ils devront repérer la structure du morceau et trouver une façon de la matérialiser. Chaque groupe peut ensuite présenter son travail aux autres élèves et constater en quoi il est différent. Le professeur peut ainsi nommer les caractéristiques perçues et présentées dans les différents musicogrammes : tempo, contre-temps...

Échanger, partager, argumenter, débattre :

- > Monsieur Jourdain évoque la trompette marine, un instrument de musique médiéval. D'anciens instruments de ce type mais aussi des instruments caractéristiques de la musique baroque peuvent être présentés par les élèves au cours de petits exposés.
- > A l'acte II, scène 2, Monsieur Jourdain danse sur un menuet. Si l'on présente sa partition aux élèves, que constatent-ils ? Pourquoi Lully choisit-il une fin si répétitive ? Que renforce-t-elle ?

2NDE :

Ecouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique :

- > La musique du *Bourgeois Gentilhomme* s'inscrit en pleine période Baroque. Les spécificités de cette musique peuvent être présentées aux élèves, ainsi que la façon dont elle a laissé place au romantique.
- > En 1917, Richard Strauss réinterprète la musique de Lully et propose un nouveau *Bourgeois Gentilhomme*. Si l'on fait écouter le « Menuet de Monsieur Jourdain », que pensent-ils de sa version ? Dans quel esprit s'inscrit-elle ?

1^{ÈRE} ET TERMINALE :

Maîtriser les techniques nécessaires à la conduite de projets musicaux d'interprétation collective :

- > Quelle version collective les élèves donneraient-ils de la « Marche pour la Cérémonie des Turcs » ?

Identifier les relations qu'entretient la musique avec les autres domaines de la création et du savoir :

- > Le *Bourgeois Gentilhomme* est une création polymorphe associant différentes formes artistiques. Pour quelles raisons ? Peut-on considérer qu'il s'agit d'une œuvre totale ?

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDIER D'AUTRES ŒUVRES

Dramaturge, compositeur et commanditaire

Les œuvres suivantes évoquent Molière, Lully et Louis XIV. Elles peuvent être étudiées en classe :

LIRE :

- > *Le Roi-Soleil se lève aussi*, Philippe Beaussant, 2000
- > *Le Roman de Monsieur de Molière*, Mikhaïl Boulgakov, 1962
- > *L'Allée du Roi*, Françoise Chandernagor, 1981
- > *Jean-Baptiste Lully*, Vincent Borel, 2009
- > *Les Orangers de Versailles*, Annie Pietri, 2000
- > *Louison et Monsieur Molière*, Marie-Christine Helgersen, 2001
- > *Complots à Versailles*, Annie Jay, 1993

VISITER :

- > Comédie-Française, Paris
- > Château et Jardins de Versailles

REGARDER :

- > *Le Roi danse*, Gérard Corbiau, 2000, film
- > *Molière*, Ariane Mnouchkine, 1978, film
- > *Armide*, Lully, Opéra Royal de Versailles, 2023, opéra
- > *Jean-Baptiste, Madeleine, Armande et les autres*, pièce de théâtre, Comédie-Française, 2023
- > *La Mort de Louis XIV*, Albert Serra, 2016, film
- > *Si Versailles m'était conté*, Sacha Guitry, 1953, film

ÉCOUTER :

- > *Lully : Te Deum*, concert, Chapelle Royale de Versailles, 2023
- > *Les Grands Motets*, Lully, concert Arte en replay, 2020
- > *Thésée*, Lully, version concert, Théâtre des Champs-Élysées, 2023

La comédie-ballet

Il est question de comédie-ballet dans la sélection d'œuvres suivante :

LIRE :

- > *Le Malade imaginaire*, Molière et Charpentier, 1673, comédie-ballet
- > *Psyché*, Molière et Lully, 1672, comédie-ballet
- > *Monsieur de Pourceaugnac*, Molière et Lully, 1669, comédie-ballet
- > *Le Mariage forcé*, Molière et Lully, 1664, comédie-ballet
- > *Le Sicilien ou l'Amour peintre*, Molière et Lully, 1667, comédie-ballet

ÉCOUTER :

- > *Les Musiques de Molière*, podcast France Musique, 2022
- > *Les Deux Jean-Baptiste*, podcast Radio Classique, 2022

REGARDER :

- > *Les Fâcheux*, Molière et Lully, disponible sur francetv.fr
- > *Le Malade imaginaire*, Molière et Charpentier, Théâtre Saint-Georges
- > *Les Enfants de Molière et Lully*, Martin Fraudreau, documentaire, 2005
- > *Molière en musique*, exposition, Bibliothèque-Musée de l'Opéra, 2023
- > *Le Mois Molière*, festival de théâtre et de musique, Versailles, 2023

VISITER :

- > Le Château de Versailles
- > Le Château de Vaux-le-Vicomte

La satire

De tous temps, les artistes ont critiqué les mœurs de leur époque, grâce à des créations satyriques.

Les exemples suivants peuvent être étudiés en classe :

LIRE :

- > *Le Roman de Renart*, entre 1170 et 1250, recueil de récits
- > *Le Roman de Fauvel*, Gervais du Bus, vers 1310, poème satirique
- > *Petit traité d'intolérance*, Charb, 2012, chroniques humoristiques
- > *Fables*, Jean de La Fontaine, 1678, recueil de poèmes
- > *Candide ou l'Optimisme*, Voltaire, 1759, conte philosophique
- > *La Ferme des Animaux*, Georges Orwell, 1945, roman
- > *Gargantua*, François Rabelais, 1534, roman
- > *Les Âmes mortes*, Nicolas Gogol, 1842, roman

ÉCOUTER :

- > Didier Super, chanteur satirique
- > GieDré, chanteuse satirique
- > Les chroniques de Thomas VDB, humoriste, France Inter
- > Les chroniques de Guillaume Meurice, journaliste, France Inter

REGARDER :

- > *Les Poires*, Honoré Daumier, caricatures, 1831
- > *Le Tartuffe ou L'Hypocrite*, Molière, Comédie-Française, 2023
- > *The Truman Show*, Peter Weir, 1998, film
- > *Golgota picnic*, Rodrigo Garcia, 2011, pièce de théâtre
- > *Ridicule*, Patrice Leconte, 1996, film
- > *Jacky au Royaume des filles*, Riad Sattouf, 2014, film

